

Séance du Conseil d'Administration en date du 8 décembre 2022

**Délibération n° 2022- 40– Campagne d'emplois 2023**

---

Vu l'avis du comité technique du 1er décembre 2022,

Considérant que 23 membres sur les 32 membres ayant voix délibérative étaient présents ou représentés, qu'ainsi le quorum était atteint,

Article unique :

Le conseil d'administration adopte pour la rentrée universitaire 2023 la campagne d'emplois suivante :

Nature du support	Postes
MCF (transformation en PR)	1 poste de PR mis au recrutement en CNU 27 - Demande de transformation d'un MCF en PR
MCF	1 poste de MCF mis au recrutement en CNU 33

27 : Informatique

33 : Chimie des matériaux

Le Directeur

Armel de la Bourdonnaye

Nombre de votants : 23 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 2
--